


Enseignants vacataires

I – Déposer une candidature pour l'année universitaire 2018/2019

Pour **candidater**, vous devez contacter le ou les responsable(s) de formation concerné(s), dont vous trouverez les coordonnées dans le [catalogue de formation UNÎMES](#) .

Après validation du responsable de formation, le secrétariat de département vous transmettra **une notice individuelle** à lui retourner complétée.

Pour une première candidature, la notice devra être accompagnée des documents ci-dessous complétés et signés :

 CV (1ère demande)

 Charte informatique (1ère demande)

II – Conditions de recrutement



Afin d'avoir un aperçu des informations et contacts dont vous aurez besoin en prenant vos fonctions dans l'établissement, vous pouvez consulter le **Livret d'Accueil** des enseignants vacataires de l'université de Nîmes.

[Télécharger le fichier «BienvenueUNIMESvacataires2018.pdf» \(4.8 MB\)](#)

III – Conditions de mise en paiement

Vous trouverez sur l'ENT (Documents - Ressources humaines - Enseignants vacataires) les imprimés à remplir pour compléter votre dossier de prise en charge.